DEPARTEMENT DU RHONE — DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 25 NOVEMBRE 1962

CANDIDATURES D'UNION NATIONALE ET DE DISCIPLINE RÉPUBLICAINE

DE

Henri COLLOMB

Député sortant - Ancien Adjoint au Maire de LYON
Vice-Président du Conseil Général - Conseiller Municipal de Lyon
Membre de la Commission extra-Parlementaire de défense du Commerce et de l'Artisanat
Ancien Combattant - Père de 3 enfants

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Jean MONTROCHET

Avocat à la Cour, ex-Adjoint au Maire pour le 5e Arrondissement

Electrices, Electeurs et Chers Compatriotes,

Une fois de plus, vous nous avez accordé le plus grand nombre de suffrages républicains au premier tour de scrutin, nous plaçant nettement en tête de tous les candidats attachés à la démocratie et à une République authentique.

Nous vous remercions sincèrement de la confiance que vous nous renouvelez, après l'avoir témoignée si souvent dans le passé à Henri COLLOMB, qui vit au milieu de vous, connaît vos difficultés et s'efforce chaque jour de les résoudre.

Nous sommes ainsi désignés par vous comme les seuls candidats d'UNION NATIONALE et de DISCIPLINE REPUBLICAINE pour le deuxième tour de scrutin du 25 novembre.

Certes, au premier tour, il est naturel de voter suivant ses affinités et ses amitiés ; mais au deuxième tour, le devoir est de voter efficacement, c'est-à-dire pour le candidat le mieux placé, susceptible de barrer la route à l'aventure et au parti unique.

Ne pas voter sur notre nom, le 25 novembre, serait perdre votre suffrage.

La discipline républicaine est plus impérieuse que jamais. Nous savons que, en Lyonnaises et Lyonnais avisés, vous saurez accomplir votre devoir de bons Français.

Nous vous en remercions d'avance.

Vive la France ! Vive LYON ! Vive la 2e Circonscription !

Henri COLLOMB
Jean MONTROCHET

BASCOU Frères - LYON